

72 PLATANES SERONT ABATTUS EN JANVIER 2017

« On en aura coupé forcément de trop »

Par principe de précaution et sur ordre du préfet, 72 platanes vont être abattus sur la place de l'église autour d'un arbre atteint de la maladie du chancre coloré. Les Audengeois présents à la réunion d'information ont posé des questions précises sur la replantation, la prévention, un éventuel projet immobilier. L'atmosphère s'est tendue.

Pour ceux qui se promènent du côté de l'église ou qui vont sur la place du jumelage le jour de marché, les platanes devant être abattus sont déjà identifiés par un point orange et le responsable des faits marqué « CC ». « Cet arbre mort dépérissant a déjà été inspecté en 2015 mais l'analyse n'avait alors rien révélé de sa contamination par le chancre coloré, confie Thierry Aumonier de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), venu expliquer aux Audengeois la décision prise par arrêté du préfet d'abattre sur un rayon de 35 m autour du platane malade tous les autres qui pourraient potentiellement l'être, car il n'existe pas à ce jour de remède curatif. Auparavant la zone de précaution s'étendait à 50 m tout autour, avec l'expérience, cela a été revu à la baisse ; mais on en aura coupé forcément de trop ». Le technicien explique, PowerPoint à l'appui, la maladie du platane par ce champignon microscopique, le *Ceratocystis platani*, son mode de propagation via les racines et surtout par les blessures des

arbres pouvant être causées par des travaux de voirie, passage de forains, élagages avec outils mal désinfectés et que le seul moyen de lutter contre la propagation du champignon réside dans la formation des entreprises d'élagage. Sur Arcachon, 6 arbres ont été contaminés en 2014 et 27 ont dû être abattus et brûlés. Aujourd'hui, 193 sites sont inspectés dont Audenge avec ce premier cas révélé, le 22 août 2016 ».

Le technicien de la DRAFF poursuit en expliquant les modalités très strictes du chantier d'abattage qui seront menés en janvier 2017 par l'entreprise ELA Aquitaine représentée par Guillaume Brunet et ajoute que « si on devait trouver un autre arbre malade, d'autres arbres seraient à nouveau abattus ».

Questions des Audengeois

Une Audengeoise : « Je suis une observatrice des arbres. Pourquoi élaguer chaque année les platanes car cela les fragilise ? Pourquoi ne sont-ils pas protégés pendant des travaux ? On considère les platanes comme du mobilier urbain ! » Premiers applaudissements de la salle.

Réponse du maire, Nathalie Le Yondre : « C'est un problème spécifique lié à la maladie du chancre coloré. »

Question : « Je suis venue avec de la documentation de l'INRA publiée dans le journal de l'environnement de janvier 2016. Ils ont mis au point des platanes hybrides qui résisteraient à la maladie, c'est en phase de test. À Toulouse, un essai de traitement est en cours, pourquoi ne pas laisser un sursis pour nos platanes ? Et cette place laissée vide, qu'allez-vous mettre à la place ? » Nouveaux applaudissements dans la salle.

Réponse de NLY : « Nous menons une réflexion s'il y aura d'autres arbres ou pas à l'avenir. » Et le technicien d'ajouter qu'il a très peu d'espoir que les essais soient concluants à grande échelle. »

Question : « Qu'envisagez-vous comme moyen préventif pour protéger les autres arbres ? Les animations seront-elles faites sur cette place ? »

Réponse de NLY : « C'est une place culturelle, patrimoniale, ce



L'abattage des platanes va débuter en janvier. Il en coûtera 1.500 à 2.000 euros par arbre, à la charge de la commune.

serait dommage de se priver de ces animations à titre préventif. Il faut être vigilant sur l'entretien des arbres. C'est une nouvelle désagréable mais nous avons sur cette place 300 platanes. Abattre la totalité serait catastrophique. Mieux vaut prendre cette décision désagréable ».

Question : « Chez nous, le platane fait partie de notre patrimoine. Quels sont les devoirs d'une commune pour les protéger ? » Nouveaux applaudissements.

Réponse de NLY (qui demande que les applaudissements cessent sinon la réunion sera interrom-

pue) : « On ne peut pas éviter tout risque ».

Question : « Pourquoi ne pas brûler les platanes abattus à Biganos ? »

Réponse concomitante du technicien et entreprise d'élagage : « parce qu'ils ne prennent pas le bois blanc et que le site n'est pas adapté ; il y aurait un risque de contamination. »

Enfin, le maire rappelle que l'élagage annuel des platanes est une décision prise par la commune car lorsque les feuilles tombent, beaucoup de personnes glissent ; c'est une mesure de sécurité.

Les conseillers de l'opposition APBS s'indignent

Même si les élus de l'opposition Jean-Claude Dulas en tête, Hervé Degrave et Nadine Svodoba ne prennent plus place autour de la table du conseil, ils suivent toujours de très près les dossiers en cours et en font état dans le journal de l'association «Le bon sens audengeois » dont le prochain numéro devrait sortir ces prochains jours avec une information spéciale «72 platanes assassinés». « Ces arbres avaient dans le pire des cas entre 2 et 5 ans de belle vie devant eux pour attendre le vaccin ou le traitement à l'étude qui devrait aboutir en 2018. D'autres maires n'ont pas laissé

faire : à St Martin-Lalande (31), seuls les platanes malades ont été abattus, les autres font l'objet d'une surveillance ; nous sommes pour cette solution [...] Des questions se posent : qu'en est-il de la replantation ? Que fait la commune à titre préventif ? C'est quand même une aubaine, cet abattage, juste derrière la future halle du marché ; cela ne ferait-il pas un beau parc de stationnement ? Nous sommes pour une replantation immédiate d'essences locales suite à tout abattage. »